



Monde associatif & Communication

Pourquoi faire appel à Bankiva?

Après l'obtention d'un master en éthologie, j'ai travaillé près de cinq ans comme chargée de campagnes dans une association de protection animale (PMAF). J'y ai appris le fonctionnement associatif, les particularités du travail avec des bénévoles, la gestion de l'urgence... Surtout, je partage sincèrement les valeurs et l'éthique des associations de protection des animaux et de l'environnement, et ma motivation reste entière.

Pourquoi externaliser ?

Beaucoup d'associations gèrent leur communication en interne, parce qu'elles disposent d'une bonne volonté, salariée ou bénévole, sur le sujet. Toutefois, créer un support (site web, dépliant) ne suffit pas à garantir une communication efficace ; il doit avoir été construit autour d'un message, d'une cible et d'un objectif bien précis. Ce travail, plus complexe qu'il n'y paraît, nécessite l'expertise d'un professionnel.

Comment travailler avec Bankiva ?

Travailler en partenariat avec Bankiva sur une action de communication implique :

- Une participation et une réflexion pour caler le projet (ce qui peut avoir lieu ensemble, par téléphone, mail, skype ou lors d'une réunion) ;
- Un budget adapté aux besoins, aux attentes et aux contraintes ;
- Une réalisation livrée clef en main et, si besoin, dans des délais rapides.

Par quels moyens communiquer ?

Les outils de communication sont nombreux, il y en a pour tous les goûts ! Les moyens de communication les plus pertinents sont ceux qui s'adaptent à chaque action, chaque contrainte, chaque public, tout en respectant les valeurs qui fondent l'association. Parmi les plus répandus :

- le flyer ou dépliant ;
- l'affiche informative, à présenter sur un salon par exemple ;
- le guide, pour accompagner les bénévoles ou les administrateurs ;
- le site Internet, parfois accompagné des réseaux sociaux (Facebook, Twitter ...).

Communiquer, pour quoi faire ?

La communication est aujourd'hui omniprésente et indispensable pour une association, surtout celle dont la cible est le grand-public. Elle permet de faire connaître ses actions au plus grand nombre, pour :

- attirer des nouvelles personnes sensibles à la cause (bénévoles, familles d'accueil...) ;
- sensibiliser de nouveaux partenaires, donateurs potentiels ;
- diffuser des informations et des conseils pour favoriser un changement sociétal.

Pour me contacter :

Aurélia Warin / 06.86.75.61.19 / contact@bankiva.fr